

des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

25^{ème} année - N°4789 - Jeudi 09 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

VŒUX 2025 DE LA PRESSE AU CHEF DE L'ÉTAT :

Le SNJC plaide pour un soutien aux médias



EMPRISONNEMENT DE DR ACHMET :

**La famille de Dr Achmet
demande sa libération**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

08 Radjab 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Janvier 2025**

Lever du soleil:

05h 48mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



LÉGISLATIVES 2025

Le député Djoumoi Mroivili pratique la force tranquille

Lors d'un entretien avec la Gazette des Comores, le candidat du parti Orange, Djoumoi Idjabou Mroivili, s'est déclaré optimiste quant au processus du scrutin législatif dont le 1er tour se tient le 12 janvier prochain. Avec une campagne tranquille et de proximité, le candidat de Moroni sud se prépare à faire le contre poids face au représentant du parti au pouvoir la CRC le dimanche prochain.

qu'ils ont voté. Interrogé par nos soins, le député du Moroni Sud a rappelé que sa mission est de « mettre en vigueur les lois votées par les anciens députés qui ne sont pas du tout en application ». Occasion pour lui d'insister sur les missions des représentants de la nation basées sur l'article 83 de la constitution selon lequel, l'initiative des lois appartient concurremment au chef de l'Etat et aux députés et ces derniers et le gouvernement ont le droit d'amendement.

Et de rappeler que « les propositions de loi des membres de l'Assemblée ne sont recevables que si elles sont communiquées au gouvernement avant leur inscription à l'ordre du jour. Ce dernier est tenu de les retourner avec ou sans observations dans un délai qui ne peut dépasser les 15 jours ». Et pour faire face à la campagne du parti au pouvoir, le député de Moroni Sud a précisé : « le deuil déclaré au niveau national suite au passage du cyclone Chido à Mayotte, nous a poussé à faire profil bas. Toutefois, nous avons utilisé une autre stratégie non seulement pour toucher une partie de la capitale mais sa totalité. On a pu sensibiliser toute la capitale sur notre politique à l'assemblée. Et par la suite, on compte avoir des bulletins pour nos ambitions ». Ainsi, le député Djoumoi, croit pouvoir croiser le fer de nouveau avec son adversaire de la CRC lors du prochain scrutin législatif du 12 janvier prochain.

Kamal Gamal



Djoumoi Idjabou Mroivili.

Toujours candidat à la course des législatives de 2025, Djoumoi Idjabou Mroivili veut gagner le siège de député à l'assemblée nationale pour reprendre là où ses anciens collègues représentants de la nation ont mis un point d'honneur à faire respecter les lois

Et de rappeler que « les propositions de loi des membres de l'Assemblée ne sont recevables que si elles sont communiquées au gouvernement avant leur inscription à l'ordre du jour. Ce dernier est tenu de les retourner avec ou sans observations dans un délai qui ne peut dépasser les

CAMPAGNES LÉGISLATIVES :

Pour Daniel Bandar, le choix des futurs élus sera décisif

Lors de son quatrième meeting organisé à Mvouni le 4 janvier dernier, le candidat du parti au pouvoir, Daniel Ali Bandar, a rappelé l'importance de se rendre aux urnes le 12 janvier prochain. Ce scrutin a pour objectif, selon lui, de choisir les futurs élus de l'assemblée nationale, pour mieux défendre les intérêts de la nation et adopter des lois favorables au peuple.

lois, adopte le budget et contrôle l'action du gouvernement. « Nous devons tous accomplir notre devoir civique le 12 janvier prochain. En plus, nous devons réfléchir au choix du candidat. Celui qui incarne l'espoir du changement, qui doit défendre l'intérêt de la nation et les lois favorables au bien-être de la population et des habitants de sa région. Le Bambao a déjà des projets réalisés et d'autres en cours », a-t-il déclaré.

Nous devons être tous protecteurs de la paix et de la cohésion sociale. Cela est notre réussite », a-t-il ajouté. À son tour, Salim Ahamada, son suppléant, a poursuivi : « nous comptons sur le soutien de chacun, et la réflexion de tous pour que nous puissions gagner cette course électorale. Dans combat politique, la paix et la stabilité sont primordiales pour tout développement. » Il aussi a salué le village de Mvouni pour ses efforts en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, en tant que localité abritant l'Université des Comores.

L'Université des Comores, plusieurs générations ont profité de la richesse de Mvouni. Nous vous en remercions. Vous possédez une richesse d'esprit de convivialité, de fraternité et

d'hospitalité. Cela nous permet, de voir le Bambao s'épanouir avec Daniel Ali Bandar comme futur député ».

Kamal Gamal

Le 12 janvier prochain les électeurs sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants à l'Assemblée nationale. Daniel Ali Bandar, candidat dans la circonscription 21 de Bambao 2, a tenu à sensibiliser sur les enjeux du scrutin. Selon lui, l'Assemblée nationale est l'organe législatif qui vote les

Le candidat du parti au pouvoir (la CRC) s'est également exprimé sur la ville de Mvouni, mettant en avant son potentiel touristique et éducatif, avant d'aborder les problèmes liés aux conflits inter-villageois. « Le Bambao doit rester uni. Nous ne pouvons pas accepter que des conflits divisent notre région.

C'est dans ce sens que l'ex-ministre de la justice, et enseignant à l'université, Djae Ahamada Chanfi, a conclu par un rappel : « nous avons tous vécu dans cette localité. Grâce à



La Gazette des Comores Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

VŒUX 2025 DE LA PRESSE AU CHEF DE L'ÉTAT :

Le SNJC plaide pour un soutien aux médias

Le chef de l'État, Azali Assoumani, a présenté ses vœux de Nouvel An 2025 à la presse comorienne ce mardi 07 janvier. Ce fut l'occasion pour le président du Syndicat national des journalistes comoriens (SNJC), Ahmed Bacar, de formuler ses vœux de prospérité et de succès, tout en abordant des sujets importants qui pèsent encore sur la presse comorienne notamment l'absence de soutien de l'Etat au développement du secteur dans son ensemble.

Le discours d'Ahmed Bacar, prononcé lors des vœux de Nouvel An 2025 a exposé les défis et les attentes de la presse comorienne. À travers ses mots, il a montré les multiples préoccupations de la profession tout en adressant des vœux sincères pour l'avenir du pays, soulignant l'importance de la liberté

de la presse et de la reconnaissance professionnelle. Après avoir présenté ses vœux à la famille du chef de l'État, il salue les avancées du pays, notamment l'instauration de la carte professionnelle de presse, rappelant les manquements persistants, notamment le manque de soutien à la presse. Le Fonds d'appui à la presse, une revendication vieille de 16 ans, une promesse non tenue, privant les journalistes d'un soutien essentiel à leur développement.

Dans son allocution, le président Azali Assoumani a souligné l'importance de la liberté d'expression, un droit fondamental dans tout système démocratique. Toutefois, il précise que ce droit doit être exercé dans le respect de certaines règles, notamment l'obtention d'une carte professionnelle pour garantir la qualité et la rigueur du journalisme. Il salue les avancées réalisées, en particulier le

lancement du processus de délivrance des cartes professionnelles, et insiste sur la nécessité de professionnaliser la presse. Il souligne que la liberté d'expression n'est pas absolue et qu'elle doit s'accompagner de responsabilités.

Le président revient également sur l'incident regrettable de l'interdiction de la marche pacifique organisée pour la Journée internationale de la presse en 2025. Selon lui, cette décision est fondée sur un risque avéré de trouble à l'ordre public, et il se positionne en faveur du dialogue plutôt que du conflit pour résoudre de telles situations. Toutefois, il invite les autorités à garantir le bon déroulement des futures manifestations, notamment celle prévue pour la Journée de la presse en 2025. Le gouvernement est ainsi appelé à faciliter la liberté de rassemblement et d'expression des journalistes. En

matière de soutien à la presse, le président a montré les efforts fournis par l'État en accordant des subventions aux médias publics et en prenant en compte la demande légitime d'un soutien aux médias privés. Toutefois, il rappelle que la presse doit évoluer dans le respect de la déontologie et de la rigueur, afin de ne pas sombrer dans l'amateurisme. L'engagement contre les fake news et la nécessité de s'adapter aux défis du numérique sont des enjeux majeurs qu'il soulève.

La question du Fonds d'appui à la presse demeure épineuse. Ahmed Bacar se fait le porte-voix des journalistes en réaffirmant la nécessité de ce soutien, essentiel pour le développement et la survie des médias comoriens. Il insiste également sur l'importance de créer une caisse de prévoyance pour les journalistes indépendants, souvent démunis à la

retraite. De même, le syndicat plaide pour l'amélioration des conditions salariales des journalistes et l'élaboration de règlements intérieurs plus clairs.

Concernant l'égalité d'accès à l'information, notamment en ce qui concerne les conférences de presse présidentielles où les médias d'État semblent bénéficier d'un traitement privilégié, le président Azali Assoumani, tout en garantissant une ouverture future pour tous les médias, affirme que la pluralité et la diversité de la presse ne sont pas remises en cause. Et Si des progrès ont été réalisés, des défis demeurent pour garantir la liberté de la presse, l'égalité des chances et un soutien adéquat pour un journalisme structuré et indépendant.

Ibnou M. Abdou

EMPRISONNEMENT DE DR ACHMET :

La famille de Dr Achmet demande sa libération

Emprisonné depuis une année, Dr Achmet est incarcéré dans des conditions difficiles à la prison de Moroni. En l'absence de soins médicaux adéquats, sa famille lance un appel à la famille présidentielle, notamment à la Première Dame, afin de plaider en faveur de sa libération et pour son bien-être.

Lors d'un point de presse, la famille du Dr Achmet Said Mohamed a exprimé son profond désarroi suite à l'arrestation de ce dernier, qu'elle qualifie d'enlèvement. Le père du Dr Achmet, Saïd Mohamed Adamou, insiste sur le fait que l'arrestation de son fils constitue une grave injustice et déplore la situation de ce dernier. Selon lui, ce n'est pas seulement un simple acte judiciaire, mais un événement qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le pays et sa famille. Il poursuit en affirmant que son fils est lésé et souffre de cette situation.

M. Adamou, en tant qu'ami et frère du président Azali, évoque sa

relation avec le chef de l'État. Il rappelle qu'il faisait partie de ceux qui ont salué la nomination d'Azali à la tête de l'état-major. C'est avec une grande insistance qu'il en appelle son ami à faire en sorte que la situation de son fils soit prise en compte, soulignant que des mesures de clémence doivent être envisagées. Il avertit également que ceux qui sont à l'extérieur du pays ne doivent pas être enlevés ou confrontés à des injustices similaires.

Mdzadé Amina, la mère du Dr Achmet rejoint son mari dans cet appel, s'adressant directement à la Première Dame, lui demandant de plaider en faveur de la libération de leur fils. « Ce que vous voudriez pour votre propre enfant, faites-le aussi pour Achmet », insiste-t-elle. La famille souligne que la situation de leur fils est urgente, d'autant plus qu'il est malade et a besoin de soins médicaux urgents. Sa mère fait appel à la compassion et à la justice, demandant que son fils puisse recevoir les soins nécessaires sans plus tarder.

L'oncle du Dr Achmet, un

ancien président, rappelle que lorsque son neveu a terminé ses études, il était encouragé à rester à l'étranger. Toutefois, il faisait partie de ceux qui l'ont poussé à retourner aux Comores pour partager son savoir et ses compétences au service de la nation. Selon lui, depuis son incarcération, le pays perd énormément, notamment dans le secteur de l'éducation. « L'éducation souffre. Il est illégitime que notre famille et les élèves ne puissent pas bénéficier de son expertise », déplore-t-il, faisant référence aux années perdues depuis 2019.

L'avocat de Dr Achmet, Me Djamal Bacar, prend également la parole pour clarifier la situation. Selon lui, 15 jours après l'arrestation de son client, sa famille ne savait toujours pas où il était détenu. « Ce n'est pas une arrestation, c'est un enlèvement », affirme-t-il. Il précise que l'arrestation a été effectuée sans convocation préalable, ce qui a entraîné une totale confusion. De plus, il souligne que son client n'a reçu aucun traitement médical adéquat, et que sa santé se dégrade de



Conférence de la famille de Dr Achmet.

jour en jour. Le certificat médical présenté par la famille n'a pas été pris en compte par la justice, et la demande de libération a été rejetée.

« Nous attendons toujours que la justice prenne en compte l'urgence de sa situation », ajoute l'avocat. Il évoque également la décision de la justice d'incarcérer Dr Achmet dans des conditions difficiles et l'accusation d'appartenir à un groupe terroriste, ce qu'il qualifie de pure fiction. Malgré les expertises médicales, la situation du Dr Achmet reste incertaine

et son procès n'a toujours pas eu lieu. La famille et ses avocats espèrent maintenant un changement avant le mois de Ramadan, désespérant enfin d'obtenir une issue favorable. Ainsi, sa famille appelle à la clémence, insistant sur son droit à un traitement équitable et une présomption d'innocence. Ils attendent de la part des autorités une réponse rapide et juste, dans le respect de la loi et des droits de l'homme.

Ibnou M. Abdou

FAIS DIVERS :

Deux enfants nés avec des complications pathologiques

À Zilimadjou, au sud la capitale, deux enfants jumeaux âgés de seulement deux mois luttent pour leur survie. Nés avec de graves complications pathologiques le 04 novembre dernier, leur cas nécessite une prise en charge dans un hôpital spécialisé à l'étranger. La famille appelle aux âmes charitables afin de soigner leurs enfants.

Des enfants, jumeaux âgés de seulement deux mois, vivant à Zilimadjou (Moroni), se trouvent dans une situation critique. Leur survie dépend d'une prise en charge spé-

cialisée à l'étranger, un espoir que leur famille, en grande difficulté financière, ne peut pas atteindre seule. Une source proche de la famille témoigne : « C'est une situation très critique. Ces enfants n'ont

que deux mois, et leur état se détériore rapidement. Sans une intervention médicale à l'extérieur, leurs chances de survie sont compromises. La famille est désespérée ».

Cette famille, composée de 10 enfants et sans aucune source de revenus stable, lance un appel à la solidarité. Toute contribution, quelle qu'en soit la nature, est un pas de plus vers une chance de survie pour ces deux petits. « Nous demandons à

chacun, en signe de piété et de compassion, d'aider à sauver ces enfants. Que ce soit un don ou simplement un partage de cet appel, tout geste compte », confie un proche des parents.

Actuellement, une cagnotte en ligne a été créée pour récolter les fonds nécessaires à leur transfert médical et leur traitement. L'objectif est d'atteindre 5000 euros, mais seulement 564 euros ont été collectés à

ce jour (mercredi 8 janvier). La famille tient à remercier tous ceux qui répondront à cet appel et rappelle que « seul Allah peut récompenser la générosité de chacun. Qu'Il vous bénisse et vous protège. » Ne laissons pas l'espoir s'éteindre. Unissons nos forces pour offrir à ces enfants une chance de grandir et de s'épanouir.

Mohamed Ali Nasra

LES MÉDINAS DES COMORES :

Un trésor en route pour l'UNESCO

Le Ministère des Arts et de la Culture, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique, le CNDRS et l'Ambassade des Comores auprès de l'UNESCO, a organisé une table ronde interministérielle sur les médinas des sultanats historiques des Comores. Cette rencontre portait principalement sur l'inscription de ces sites au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Patrimoine@ photo d'illustration.

Les médinas des sultanats historiques des Comores constituent un patrimoine unique, témoignant de l'histoire, de la culture et de l'identité de l'archipel. Ces sites comprennent Moroni, Itsandra, Ikoni, et Tsudjini à Ngazidja, ainsi que Mutsamudu et

Domoni à Ndzuwani. Ils incarnent les interactions entre les influences africaines, arabes, persanes et asiatiques qui ont façonné la civilisation comorienne. Depuis 2005, un processus d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO a été lancé,

et des progrès significatifs ont été réalisés depuis 2020. En 2022, une mission de l'UNESCO aux Comores a permis d'intégrer un sixième site et d'obtenir le feu vert pour finaliser le dossier. Au total, dix-neuf réunions ont été organi-

sées, et les experts internationaux se disent satisfaits de la richesse des informations recueillies.

Lors de la table ronde table ronde interministérielle portant sur les médinas des sultanats historiques des Comores organisée par le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique en collaboration avec le CNDRS et l'Ambassade des Comores auprès de l'UNESCO, les participants ont identifié les médinas éligibles et évalué leurs attributs culturels, historiques et architecturaux. Ils ont également analysé les structures urbaines, documenté les édifices historiques, et inventorié les pratiques culturelles et immatérielles liées à ces sites. Cette rencontre a aussi été l'occasion de définir des

mécanismes de préservation et de valorisation, en impliquant les communautés locales, les autorités publiques et les experts internationaux.

C'était aussi l'occasion d'exposer la définition des mécanismes de préservation et de valorisation et l'implication des communautés locales, des autorités publiques et des experts internationaux. Le gouvernement comorien prévoit de soumettre le dossier complet à l'UNESCO les 30 et 31 janvier 2025 pour une inscription sur la liste indicative nationale. Ce processus vise à obtenir une reconnaissance internationale et à préserver ces trésors pour les générations futures.

MY

SANTÉ :

Une remise de chaîne de froid et de matériel médical à Mwali

Le ministère de la santé représenté par son secrétaire général et le directeur général de la santé (DGS) avec le coordinateur national du projet COMPASS ont remis mardi 7 janvier des équipements et matériels destinés aux centres de santé de district (CSD) et postes de santé de Mwali. Il s'agit d'une chaîne de froid permettant la conservation des vaccins et des matériels médicaux.

Le mardi 07 janvier, était organisé à la DRS Mohéli une cérémonie de remise de matériels et d'équipements médicaux destinés aux CSDs et aux postes de santé de l'île, mais aussi une chaîne de froid pour la conservation des vaccins. Il s'agit d'un projet du gouvernement comorien financé par la banque mondiale à travers le projet COMPASS. Dr Ben Imane Issa secrétaire général du ministère de la santé accompagné de Dr Saindou

Ben Ali Mbaé le DGS et Ahmed Abdallah le coordinateur national du projet COMPASS ont fait le déplacement à Mwali pour la circonstance.

« Cette chaîne de froid, c'est pour la conservation des vaccins des enfants pour qu'ils soient dans des bonnes conditions et une excellente intégrité. La deuxième catégorie ce sont des outils et matériels pour la santé de base dans les CSDs et postes de santé », a tenu à préciser le DGS. Il s'agit entre autres des stéthoscopes, otoscopes, des cardiogrammes mais aussi des chaises dentaires. Ce genre de remise, selon Dr Saindou Ben Ali Mbae, a été également effectué à Ngazidja et sera effectué à Ndzuani.

« Je vous invite donc à faire preuve d'un esprit de responsabilité et de collaboration pour assurer la bonne gestion et une utilisation optimale de ces équipements », a exhorté lors de son discours le Secrétaire général Ben Imam en



s'adressant aux différents professionnels de santé présents à cette cérémonie. Il a également promis l'inauguration bientôt d'un scanner et autres équipements au CHRI de Fomboni. « Cette livraison incarne notre nouvelle vision de la santé,

celle d'un système de santé résilient, équitable et capable de répondre efficacement aux besoins de la population tels qu'écris dans le plan Comores émergent prôné par le chef de l'État Azali Assoumani », précise-t-il. La direction régionale

de la santé à travers sa Directrice Dr Sitti Fatima Dakoïne a saisi l'opportunité pour exprimer sa joie de recevoir des tels équipements et rassure de sa distribution de façon convenable.

Riwad

LÉGISLATIVES 2025 :

L'histoire risque-t-elle de bégayer de nouveau ?

Une année c'est long, mais aussi court si l'on veut la mesurer dans l'histoire d'un pays.

Pourtant, les stigmates du 14 janvier 2024 ne sont pas encore tous effacés (émeutes après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle) que le pays peut, dans 3 jours, faire face à un nouveau risque de crise post-électorale.

Cette fois, il y a une chose qui ne doit pas arriver. C'est l'effet de surprise. En janvier 2024, malgré une fin de campagne très violente dans les

propos des leaders politiques tous bords confondus, les services de sécurité n'avaient pas suffisamment pris de recul pour mesurer les possibles débordements qui surviennent après toute élection. Cette fois, nous espérons qu'il n'y aura pas de manifestations post-électorales, mais que les forces de maintien de l'ordre sauront les circonscrire le cas échéant. Ce qui est sûr c'est que, comme en 2024, le discours n'a pas évolué d'un iota. C'est toujours la défiance entre acteurs politiques du pouvoir et de l'opposition.

Les candidats du pouvoir conti-

nent à croire et à véhiculer le discours d'un KO gagnant dès le premier tour, le fameux « gwa ndzima », ceci en se basant sur la mobilisation des militants de plus en plus nombreux à en croire leurs chiffres véhiculés ici et là. Dans le Mbadjini par exemple, les candidats du régime peuvent compter sur leur base mais aussi sur les nouveaux adhérents recensés au mois de mai dernier au nombre de 1600 nouveaux membres qui ont pris une carte du parti, à en croire une publication sur la page facebook de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC). C'est ce même

discours qui avait été entonné durant la campagne de la présidentielle avec le chiffre de 31 000 nouveaux adhérents, qui avait été fortement contesté par les opposants.

Du côté de l'opposition, c'est aussi l'appel à la mobilisation des militants qui prime. L'autre jour dans un meeting au sud de la capitale, l'ancien ministre de l'intérieur et leader du parti Orange, Mohamed Daoudou alias KIKI a appelé même ceux qui seraient rappelés par dieu le jour du vote à retarder l'échéance, pour au moins pouvoir glisser leur bulletin dans l'urne, c'est dire l'enjeu et l'import-

tance de ces élections. De son côté, celui qui fait office de porte-parole de l'opposition depuis des années, Abdourzak Razida, a appelé les électeurs du Hamanvu à se mobiliser en masse pour empêcher le président Azali d'atteindre le nombre de vingt cinq (25) députés à l'Assemblée Nationale, chose qui va lui permettre de modifier la constitution pour instaurer un pouvoir héréditaire. Des soupçons de plus en plus rependus dans l'opinion.

Imtiyaz

MAYOTTE, CRISE POST-CHIDO :

Quand Marine Le Pen exacerbe la haine anti-Comoriens

Depuis le passage du cyclone Chido à Mayotte, c'est un ballet incessant des politiciens français pour venir constater les dégâts, mais aussi en mettre une couche sur leur sujet de prédilection, l'imaginaire « immigration illégale » dans l'île. Après le président Macron et son fameux « vous êtes contents d'être français », c'est plus d'une dizaine de personnalités politiques qui défilent dans le département le plus pauvre de France et de Navarre. Alors que la situation tend à se normaliser, sur le plan des vols aériens, les habitants de l'île sont toujours dans l'incertitude des lendemains.

Le pire est peut-être passé et on l'espère de tout cœur, mais ceux qui habitent l'île vivent avec la hantise de voir la situation du 14 décembre se reproduire à tout moment. Chaque goutte de pluie, chaque mouvement anormal du vent fait ressurgir chez les survivants les pires moments du cauchemar Chido. Des fortes pluies ont inondé une bonne partie de l'île plus particulièrement le bidonville de Kawéni totalement inondé. C'est dans ce contexte que la leader du parti d'extrême droite, Marine Le Pen s'est rendue dans l'île comorienne de Mayotte. A sa descente

d'avion, la patronne du Rassemblement National a été accueillie par ses militants. Interrogée par la presse, Le Pen dira : « J'espère que la souffrance des Mahorais suffit à mettre la pression sur le gouvernement. Je n'ai pas besoin de mettre une pression supplémentaire. » Elle a surtout souhaité que le gouvernement tienne parole. « J'ai entendu des promesses, je considère que les promesses qui ont été faites aux Mahorais qui sont dans une souffrance folle ne doivent pas être oubliés. » Mais que serait une visite de Marine Le Pen à Mayotte sans évoquer son sujet de prédilection, l'immigration.

La patronne du RN à l'assemblée nationale française est revenue sur les moyens mis en place par l'Etat français à Mayotte. Selon elle, quel que soit l'argent que l'Etat français mettra sur Mayotte, cela n'aboutira à rien sans régler le problème de l'immigration, c'est-à-dire nettoyer l'île de toute présence comorienne. « Donner de l'argent à Mayotte ne servirait à rien si on ne réglait pas le problème de l'immigration clandestine. » Invitée au journal de 20heures sur la première locale, la dirigeante d'extrême droite a remis une couche sur la façon dont il faut régler le problè-

me de l'immigration, qui passerait selon elle par la suppression des droits des sans-papiers, une thèse déjà véhiculée par une partie de la classe politique française qui se dit républicaine.

« Ce problème passe entre autres par une politique dissuasive, suppression du droit du sol, suppression des régularisations de clandestins », dit-elle. Et d'appeler à une réponse diplomatique plus ferme vis-à-vis des Comores. « Il faut leur dire ça suffit, on siffle la fin de la récréation. Maintenant vous allez reprendre vos ressortissants, si vous ne les reprenez pas nous mettrons en place des mesures de rétorsion diplomatiques sur le plan des visas et pas seulement des Comoriens, et des dirigeants et leur famille », fulmine-t-elle, oubliant qu'aucune règle du droit international ne reconnaît l'occupation de Mayotte par la France.

La députée du Nord va un peu plus loin en menaçant certains dirigeants comoriens qui ont la double nationalité de figurer dans la liste de ceux qui vont être punis par sa majesté la France. Une arrogance de plus en plus insupportable par les opinions publiques africaines et pourtant qui continue à nourrir le discours des politiques français à l'endroit des africains. Pas plus tard



Marine Le Pen à Mayotte@france

que lundi dernier lors de la conférence annuelle avec les ambassadeurs français, c'est à peine si le président Macron n'avait pas demandé aux africains de faire acte de s'excuser pour avoir été ingrats à l'endroit de l'ancienne puissance coloniale. « Je crois qu'on a oublié de nous dire merci, ce n'est pas grave, ça viendra avec le temps. L'ingratitude, je suis bien placé pour le savoir, C'est une maladie non-transmissible à l'homme. » Sur ce dernier point, au moins il a raison, sachant ce qu'il a fait à son mentor, le président Hollande.

C'est sur son chemin de retour en France, que Marine apprendra la mort de son père Jean-Marie Le Pen, à l'âge de 96 ans. Un personnage au passé controversé, qui est à l'origine de la création du Front national, le parti d'extrême droite, devenu aujourd'hui Rassemblement national, classé en tête des résultats aux dernières élections législatives de juillet 2024.

Imtiyaz



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Avis de demande de cotation ouverte

Réf. N° : 2025/002/MAPA/FSRP-KM/TRX/DC

Travaux de construction de petits Fumoirs dans les îles.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre de « Travaux de construction des petits fumoirs dans les îles ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

1. Le Projet FRSP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, ou de sous-traitant au cours de 10 ans dernières années »

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

La Demande de Cotation en version française peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous. Le dossier

d'Appel d'offres sera retiré par voie électronique ou au secrétariat du Projet FSRP-KM par clé USB.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **17 janvier 2025 à 10H à 00min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du Projet FSRP-KM à l'adresse ci-dessous, le **17 janvier 2025 à 10H 00min**.

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP)/ Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 03 janvier 2025



12 Janvier
2025

16 Février
2025



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

“ Mon choix,
mon avenir,
je vote ! ”



#Elections2025
#MonChoixmonAvenir